

Étudier en vocation musique à Mitchell-Montcalm

Critères d'admission et préparation à l'audition

En plus de remplir le formulaire d'admission en ligne, les élèves qui ne proviennent pas de l'école primaire Sacré-Coeur et qui désirent être admis en vocation musique avancé à l'école Mitchell-Montcalm doivent répondre aux critères suivants :

★ Les élèves qui désirent s'inscrire en piano débutant n'ont pas à passer de test théorique ni d'audition. Il suffit de remplir le formulaire d'admission et de rencontrer les exigences mentionnées au point 1.

1. Réussir sa sixième année avec attention particulière aux matières de base

Le dossier scolaire de l'élève sera étudié par la direction de l'école.

2. Démontrer une bonne connaissance de la théorie musicale

Bien qu'il n'y aura pas d'évaluation des connaissances théorique lors de la journée d'évaluation, il est attendu que l'élève soit familier avec les concepts suivants:

- a) la lecture de notes en clé de sol et en clé de fa (selon ton instrument), incluant les lignes supplémentaires
- b) les valeurs de notes et de silences
- c) les chiffres indicateurs simples
- d) les tonalités et les armures de gammes majeures (0 à 3 altérations)
- e) les intervalles (les nommer)

3. Démontrer des aptitudes instrumentales

Une audition permettra de juger du niveau de compétence à l'instrument. L'élève devra présenter :

En piano

- ✓ une gamme et son arpège en croches, 2 octaves, M.M. noire = 60
- ✓ deux pièces contrastantes (dont idéalement un Bach ou une pièce qui demande une bonne indépendance des mains) d'un niveau d'environ 3^e ou 4^e année de piano
- ✓ une lecture à vue : de courtes pièces à 2 mains, sans accords avec une armure allant jusqu'à 2 dièses ou bémols, comprenant des rythmes de noires, croches et blanches (incluant les rythmes pointés) seront à déchiffrer avec aisance et exactitude avec et sans préparation préalable

En cordes

- ✓ une gamme et son arpège avec changements de positions (2 ou 3 octaves)
- ✓ une étude démontrant des habiletés techniques (spiccato, doubles-cordes, etc.)
- ✓ une pièce au choix (équivalent vol. IIb ou vol. III de la méthode Létourneau) (si pas d'étude, 2 pièces de styles différents)
- ✓ de la lecture à vue

En vent

- ✓ des gammes et arpèges jusqu'à 2 dièses et 2 bémols (1 octave)
- ✓ une étude propre à l'instrument (au choix)
- ✓ de la lecture à vue

Dates importantes:

9 novembre 2026	Audition instrumentale
-----------------	------------------------

Pour toutes questions administratives, téléphonez au (819) 822-5400 poste 12313
Pour des questions en lien avec l'audition instrumentale, communiquez avec :

Cordes - Isabelle Lessard - lessardi@cssrs.gouv.qc.ca
Vents - Jessie Tarakdjian - tarakdjianj@cssrs.gouv.qc.ca
Piano - Guillaume Paquette - paquetteg@cssrs.gouv.qc.ca